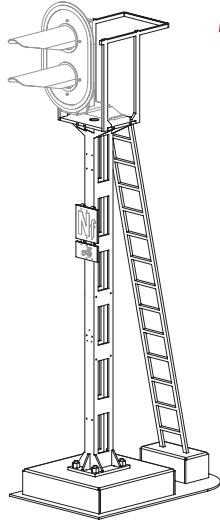


**Ref 4113**

**H0**

# Mât simple normal

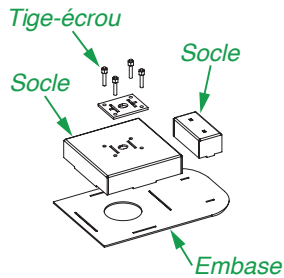
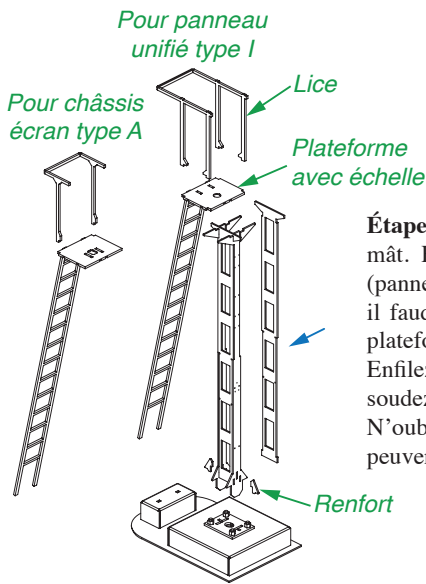


Nomenclature pour cette référence	
Planche de gravure 4113-A (maillechort 0,2 mm)	1 exemplaire
Planche de gravure 4113-B (laiton 0,3 mm)	1 exemplaire
Tige-écrou fictive	4 exemplaires
Tube d'embase	1 exemplaire
Notice de montage	2 pages
Document mis-à-jour le 27/10/17 par J.G.	

**SARL Decapod**  
 100 rue Louis Blanc  
 60160 Montataire  
 Tél. : 03 44 56 79 75

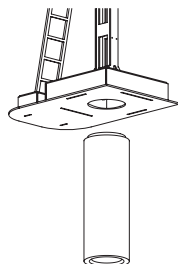


**Étape 1:** formez les socles et soudez les sur l'embase. Puis positionnez la platine à l'aide des renforts repliés et des tiges-écrous fictives.



**Étape 2:** passons à l'assemblage du mât. En fonction du type de cible (panneau unifié ou châssis-écran), il faudra choisir en conséquence les plateformes et lices correspondantes. Enfilez les 4 faces dans le socle puis soudez l'ensemble avec la plateforme. N'oubliez pas les renforts en bas qui peuvent être posés à la fin.

**Étape 3:** le tube d'embase étant volumineux par rapport au reste, il est conseillé d'utiliser de l'étain-bismuth réf. 9204 pour le souder sans avoir besoin de trop chauffer.



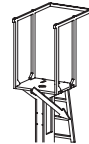
Ce mât est conçu pour recevoir que les panneaux unifié type I ou les châssis-écrans A, et ne peut pas recevoir d'indicateur de direction. Ce modèle est apparu à partir de 1945 et se retrouve encore de nos jours à de très nombreux exemplaires! Au moment de l'apparition des châssis-écrans, il a dû être remanié et nous vous proposons donc 2 variantes.

Ce document ne détaille que le montage des mâts. Pour les principes complets d'équipement du réseau et de choix des modèles, il faudra vous reporter à notre notice générale sur la signalisation réf. 0011.

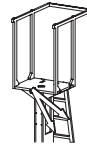
### Astuce

Cette notice est librement téléchargeable sur notre site internet ([www.decapod.fr](http://www.decapod.fr)). Si vous la lisez sur une tablette numérique (type Ipad ou autre), vous pourrez agrandir les figures à loisir pour mieux voir les détails des dessins!

**Montage à 1 flèche**



**Montage à 2 flèches**



**Étape 4:** la mise en place des flèches reste facultative. Leur utilité est reprise dans la notice générale réf. 0011.

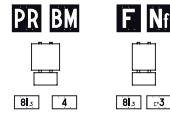
Il suffit de la ou les souder à la plateforme en respectant l'orientation reprise sur les dessins.

### Décoration

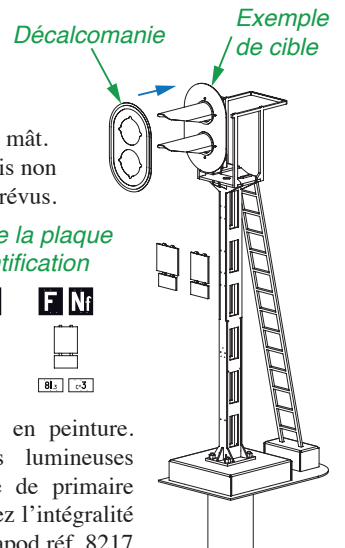
C'est le moment de réunir la cible et son mât. Il suffit de souder la cible pré-cablée mais non décorée sur la plateforme dans les trous prévus.

Il vous faut aussi choisir la plaque de repérage. 2 modèles vous sont proposés en fonction du type de plaque. Il restera plus qu'à la souder sur le mât.

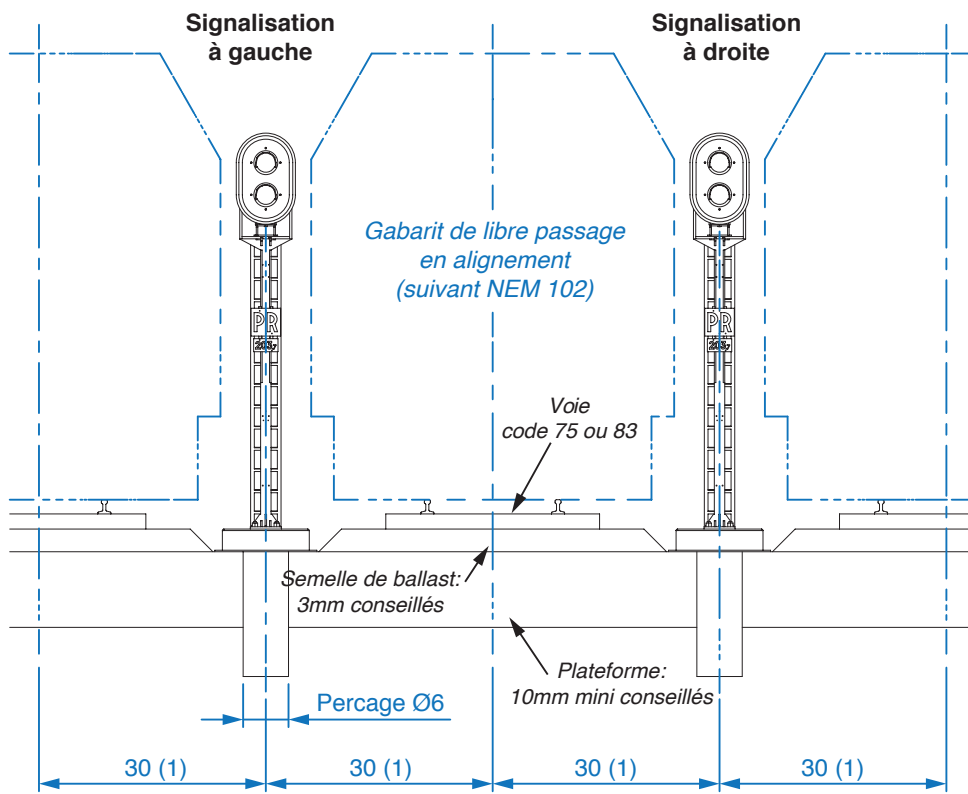
**Choix de la plaque d'identification**



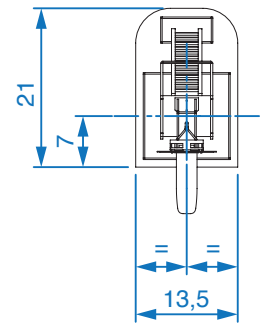
On peut maintenant passer à la mise en peinture. Commencez par masquer les faces lumineuses des LED. Appliquez une fine couche de primaire d'accrochage Decapod réf. 8004. Peignez l'intégralité du modèle en gris antirouille foncé Decapod réf. 8217 ou gris antirouille clair réf. 8216. Après séchage, reprenez la face avant de la cible avec les parasols en noir Decapod réf. 8023. Les socles recevront du gris ciment ancien Decapod réf. 8709 ou gris ciment neuf réf. 8708. Retirez le masquage et appliquez la décalcomanie du liseré blanc correspondant à la cible (livrée avec son kit). Posez enfin les décalcomanies des plaques d'identification et de repérage: elles sont disponibles à part sous la référence 9520. Il faut bien entendu choisir les numéros et plaques en fonction de votre schéma de signalisation, déterminé après lecture attentive de notre notice générale réf 0011...



# Implantation



(1) à majorer en courbe en fonction de la norme NEM103



**Échelle : 1/1 du H0**